

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT REPRÉSENTÉE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

08 – 23 juillet 2020

**8. Election des représentants de la Commune au Syndicat
Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne (SDE 82)**

Rapporteur : Monsieur THIERS.

Vu le courrier du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne reçu à la Mairie le 11 mars 2020 demandant la désignation des délégués au Syndicat départemental d'Énergie.

Il convient donc d'élire un représentant titulaire et un représentant suppléant au Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne (SDE 82)

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82).

Adopté à l'unanimité.

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidats : M. Jean-Christophe THIERS et M. Ignace VELA.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. THIERS Jean-Christophe	27 VOIX
M. VELA Ignace	6 VOIX

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué titulaire.

Délégué suppléant : Se portent candidats : M. Philippe LERMINEZ et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. LERMINEZ Philippe	27 VOIX
M. DUPARC Robert	6 VOIX

M. Philippe LERMINEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

A ETE ELU DELEGUE TITULAIRE AUX FINS DE SIEGER AU SDE 82 :

M. JEAN-CHRISTOPHE THIERS

A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT AUX FINS DE SIEGER AU SDE 82 :

M. PHILIPPE LERMINEZ

Pour copie conforme
Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ